



Procès-verbal de L'Assemblée Bourgeoisiale de Conthey du 14 juin 2022

Présidence :

M. Christophe Germanier

Présences :

16 personnes

Excusés : Damien Fumeaux – Chloé Roh

Ordre du jour :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée

2. Compte 2021 de la Bourgeoisie :

- Présentation des comptes
- Rapport de la Commission bourgeoisiale
- Rapport de l'organe de révision
- Approbation des comptes 2021

3. Divers

A 18h45, en présence de 16 Bourgeoises et Bourgeois, le Président ouvre l'assemblée et donne lecture de l'ordre du jour. Il salue plus particulièrement les membres de la Commission bourgeoisiale, les représentants de l'Exécutif, l'Administration, ainsi que la représentante de l'organe de révision.

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre 2021, qui n'appelle aucune remarque et qui est approuvé à l'unanimité.

2. Compte 2021 de la Bourgeoisie

2.1. Présentation des comptes par le Président

Le résultat du compte de fonctionnement 2021 affiche un excédent de revenus de Fr. 9'402.00 et une marge d'autofinancement de Fr. 84'536.00. Un investissement net de Fr. 38'650.00 a été réalisé, soit une réduction de Fr. 21'350.00 par rapport au montant prévu au budget.

Le compte 2021 présente un excédent de financement de Fr. 45'886.00 et un bénéfice de Fr. 9'402.00. Ainsi, la fortune de la Bourgeoisie, qui se montait à Fr. 937'687.00 au 31.12.2020, passe à Fr. 947'089.00 au 31.12.2021.

Par conséquent, au vu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial prie l'assemblée bourgeoisiale d'approuver les comptes 2021.

2.2. Rapport de la Commission bourgeoisiale

Le rapporteur de la Commission, M. Guillaume Papilloud, donne lecture du rapport de la Commission, qui ne relève aucune remarque au sujet des comptes 2021 et les accepte tels que présentés.

La commission relève que certains de ses membres ont été contactés au sujet de la vétusté des installations des terrains de football, dont la Bourgeoisie est propriétaire, vétusté qui touche principalement les vestiaires et les grillages. Il est ainsi suggéré de rappeler aux clubs concernés leur devoir d'entretien et de prévoir une inspection des installations pour déterminer leur état actuel.

2.3. Rapport de l'organe de révision

Mme Christelle Coudray, directrice associée de la société PFK Fiduciaire SA, organe de révision, confirme que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes aux prescriptions légales et aux règlements.

Elle relève par ailleurs que :

- L'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- Le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ordonnance sur la gestion financière des Communes ;
- L'endettement net de la Bourgeoisie est nul ;
- La bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- L'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu le jeudi 14 avril 2022.

Il est ainsi proposé à l'assemblée d'approuver les comptes 2021 de la Bourgeoisie de Conthey.

2.4. Approbation des comptes 2021

L'assemblée approuve les comptes 2021 de la Bourgeoisie de Conthey à l'unanimité.

3. Divers

3.1. Ateliers participatifs

Mme Nathalie Franzé, Conseillère bourgeoisiale, donne connaissance du projet des ateliers participatifs, qui est annexé au présent procès-verbal.

3.2. Personnel de la Tour Lombarde

Le Président rappelle qu'une collaboratrice de la Tour Lombarde a démissionné récemment et que la procédure d'engagement d'un nouveau collaborateur est en cours.

La prochaine assemblée se déroulera le 13 décembre 2022.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h20.

Conthey, le 15 juin 2022

Le Président : Christophe Germanier

A blue ink signature of Christophe Germanier, consisting of a stylized 'C' followed by 'Germanier' in a cursive script.

Le Secrétaire : Hervé Roh

A blue ink signature of Hervé Roh, featuring a large, looped initial 'H' followed by 'Roh' in a simple script.

Annexe : projet des ateliers participatifs